

Courriel envoyé à TOUS les valorisateurs le 3 novembre 2009

S.V.P. si ce message ne s'adresse pas à vous, le faire suivre à la personne concernée

**** Sur ce courriel tous les récipiendaires sont en copie cachée (cci) pour préserver la confidentialité.

À tous les valorisateurs de la SOGHU :

Lors de votre renouvellement d'enregistrement auprès de la SOGHU au 31 mars 2009 vous avez reçu une note avec votre certificat d'enregistrement vous avisant que la date d'expiration du certificat cette année était changée pour le 31 décembre 2009 et que dorénavant la période couverte par votre certificat d'enregistrement suivra l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour continuer à bénéficier des privilèges liés à votre enregistrement auprès de la SOGHU, et vous assurer de recevoir votre nouveau certificat d'enregistrement avant le 31 décembre 2009 (date d'expiration de votre présent certificat) vous devez nous retourner **avant le 1^{er} DÉCEMBRE 2009** par la poste au **1101 boul. Brassard bureau 214 Chambly J3L 5R4** ou par télécopieur au **450-447-9988** votre formulaire de renouvellement d'enregistrement des valorisateurs en y joignant les renseignements requis et les documents demandés sur le formulaire.

Nous vous invitons à lire le Guide des récupérateurs et valorisateurs version modifiée et simplifiée pour prendre connaissance des procédures.

Veuillez trouver ci-joint le formulaire de renouvellement et le questionnaire d'enregistrement des valorisateurs à compléter s'il y a lieu. Cette documentation est aussi disponible sur le site de la SOGHU www.soghu.com. Comme le formulaire de renouvellement d'enregistrement a été légèrement modifié il est important d'utiliser la dernière version révisée septembre 2009.

N.B. : Vous devez toujours nous faire parvenir une copie de vos renouvellements ou modifications apportés à votre (vos) permis d'exploitation ou certificat (s) d'autorisation émis par le MDDEP.

Nous profitons de ce communiqué pour vous annoncer que la SOGHU a apporté des améliorations à son site internet www.soghu.com et que vous pouvez maintenant y lire les principaux courriels qui vous ont été distribués jusqu'à présent par la SOGHU. Ils sont classés par ordre alphabétique de sujets dans la section « **Communiqué** » en cliquant sur la catégorie de votre choix.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Pour Gilles Goddard

(Directeur général)

Diane Caron

Adjointe au directeur général



Dès que nous recevons ce formulaire signé accompagné des renseignements requis, votre convention du valorisateur est réactivée.

Renouvellement pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre _____
(année)

| | |
|------------------------------|----------------------|
| Nom de l'entreprise : | |
| Adresse postale : | |
| Ville : | |
| Province : | Code postal : |
| Téléphone : | Courriel : |
| Télécopieur : | Responsable : |

Votre numéro d'enregistrement comme valorisateur à la SOGHU : _____



Indiquez les produits pour lesquels vous êtes enregistrés auprès de la SOGHU comme valorisateur :

Huiles usagées Contenants usagés Filtres usagés Contenants aérosols usagés



Adresse(s) du ou des site(s) et date(s) d'expiration de votre ou de vos permis d'exploitation et/ou certificat(s) du MDDEP (ou d'une autre instance gouvernementale si vos installations sont hors Québec) relié(s) à votre enregistrement auprès de la SOGHU.

_____ Adresse du site _____ Date d'expiration du permis

*** Si vous avez plus d'un permis et/ou certificat joindre une feuille en annexe



À quand remonte la dernière inspection du MDDEP (ou d'une autre instance gouvernementale si vos installations sont hors Québec) concernant les activités pour lesquelles vous êtes enregistrés auprès de la SOGHU? (mois/année) _____



Dans la dernière année est-ce que votre entreprise a fait l'objet d'avis d'infraction du MDDEP (ou d'une autre instance gouvernementale si vos installations sont hors Québec) en rapport avec vos activités pour lesquelles vous êtes enregistrés auprès de la SOGHU? Oui Non *Si oui s.v.p. joindre une copie du ou des avis d'infraction et les correctifs apportés s'il y a lieu.*



Les réponses au **Questionnaire d'enregistrement des valorisateurs** sont-elles les mêmes que celles du dernier envoi à la SOGHU de ce questionnaire? Oui Non

*Si vous avez coché NON, important de joindre une nouvelle copie du **Questionnaire d'enregistrement des valorisateurs** dûment rempli (disponible sur www.soghu.com section « valorisateur »).*



Veuillez noter que la documentation suivante est essentielle à votre renouvellement :

- Copie de toutes les modifications survenues à votre (vos) permis ou certificat(s).

Certification

Je, _____
(nom et fonction en caractères d'imprimerie)

déclare être dûment autorisé à agir aux présentes et certifie que l'information fournie sur ce formulaire est exacte.
Je reconnais que j'ai lu, et accepte d'être lié par, les conditions générales au verso (page 2).

Signature _____

Date _____

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le demandeur confirme que tous les renseignements fournis à la SOGHU aux présentes et dans tous les documents exigés par l'enregistrement du demandeur auprès de la SOGHU ou en vertu des exigences, légales applicables, sont conformes et exacts.
2. Le demandeur accepte d'indemniser et de tenir à couvert la SOGHU, ses employés et ses agents contre toute responsabilité à l'égard des coûts, dépenses, réclamations et poursuites pouvant résulter de toute déclaration ou information fautive ou inexacte fournie par le demandeur.
3. Le demandeur accepte d'être lié par les règlements, les programmes, les politiques et les procédures de la SOGHU.
4. Le demandeur accepte de fournir à la SOGHU tout renseignement raisonnable relatif à cette demande ou à toute question concernant le programme ou les procédures de la SOGHU et accepte que la SOGHU possède un droit d'accès à ces renseignements au cours des heures normales de bureau après avoir signifié un préavis de 24 heures au demandeur.
5. Le demandeur accepte de fournir, à la demande de la SOGHU, tout document, reçu, inscription ou renseignement susceptible d'appuyer une réclamation de subsides à la récupération ou à la valorisation ou de s'y rapporter.
6. Le demandeur reconnaît, par les présentes, et accepte que les fonds, les subsides à la récupération et à la valorisation, les paiements versés conformément aux programmes de la SOGHU peuvent faire l'objet d'une vérification de tout renseignement exigé par la SOGHU, et que tous les renseignements doivent être exacts et satisfaire les exigences de la SOGHU.
7. Si un enregistrement est accordé ou qu'un paiement est effectué par la SOGHU et que le certificat du demandeur s'avère faux ou que l'information fournie par celui-ci est fautive ou inexacte, alors il sera entendu que l'enregistrement a été accordé sans droit ou par erreur et que le paiement a été effectué sans droit ou par erreur. Un tel enregistrement est donc nul et tout tel paiement doit être conservé en fiducie par le demandeur pour l'usage exclusif et le seul bénéfice de la SOGHU. Ces paiements ou fonds seront remboursés sans délai à la SOGHU dès que celle-ci ou le demandeur prend connaissance de la fautive déclaration ou de l'erreur.
8. La SOGHU conserve le droit, à sa seule discrétion, de retenir tout paiement ou enregistrement d'une demande jusqu'à ce qu'elle ait complété une vérification appropriée ou obtenu une information suffisante du demandeur selon une méthode raisonnable demandée et vérifiable par la SOGHU.
9. La SOGHU se réserve le droit et les recours que lui confère la loi en plus des conditions énumérées dans les présentes.
10. Le demandeur reconnaît à la SOGHU le pouvoir d'adopter des règlements, des politiques et des procédures et accepte d'être lié par les règlements, politiques et procédures de la SOGHU.
11. Le demandeur reconnaît et accepte que la SOGHU peut révoquer ou suspendre l'enregistrement du demandeur si le demandeur contrevient à la loi ou à la réglementation applicable ou fait une représentation fautive ou frauduleuse dans la demande ou dans le formulaire de réclamation aux fins du paiement par la SOGHU du subside à la récupération ou à la valorisation. Le demandeur reconnaît et accepte que la SOGHU peut révoquer ou suspendre l'enregistrement du demandeur si (a) le demandeur se retire des affaires, (b) le demandeur demande de restituer son certificat d'enregistrement auprès de la SOGHU, (c) le demandeur est déclaré en faillite ou devient insolvable ou (d) en cas de manquement important ou répété aux obligations de demandeur aux termes des présentes aux termes de sa convention avec la SOGHU ou de celles du Guide des récupérateurs et des valorisateurs.
12. Le demandeur accepte de restituer son certificat d'enregistrement auprès de la SOGHU si l'enregistrement du demandeur est révoqué ou suspendu. Le demandeur accepte de ne pas participer aux programmes de la SOGHU ou de faire affaires sous la bannière de ces programmes s'il n'est pas enregistré ou si son enregistrement est suspendu ou révoqué.



Questionnaire d'enregistrement des valorisateurs

Version octobre 2008

La valorisation se définit comme une activité de transformation de réutilisation à des fins énergétiques, ou d'une activité impliquant le nettoyage, la décontamination ou la déclassification du produit comme déchet. Les activités de consolidation, de déchetage ou de mise en ballot ne sont pas considérées comme une activité de valorisation.

Note : Dans le cas où l'activité n'est pas l'utilisation finale ou la concrétisation d'un nouveau produit, il faut connaître la compagnie qui l'utilisera et à quelle fin. Le valorisateur sera responsable de prouver cette transaction par des confirmations de livraison à ces compagnies

Informations générales

1. Quels produits, au sens du Règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés êtes vous autorisés à valoriser ?

Huiles usagées Filtres Contenants de plastique Contenants aérosols

2. Indiquez la raison sociale de votre entreprise. _____

3. Depuis combien de temps votre entreprise opère-t-elle sous cette raison sociale ? _____

Si moins de 2 ans, quelle était sa raison sociale antérieure ? _____

4. Indiquez l'adresse postale de votre entreprise.

5. **Spécifiez** le nombre d'employés dans l'entreprise. _____

Les employés sont-ils enregistrés auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ? Oui Non Pas applicable

Votre entreprise possède-t-elle des certifications de qualité (exemple ISO) ? Oui Non

Si oui, lesquelles ? _____

6. Avez-vous un programme d'assurance-qualité ? Oui Non

Si oui, **expliquez-le** brièvement

7. À quand remonte la dernière inspection du ministère de l'environnement (mois/année) ?

8. Est-ce que votre entreprise a fait l'objet d'avis d'infraction ou d'avis de correction du ministère de l'environnement depuis les 2 dernières années? Oui Non Si oui SVP joindre une copie du ou des avis d'infraction ou de correction

9. Qui est responsable des questions environnementales ou de conformité dans votre entreprise ?

Nom

Titre

Département

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Certification

Je, _____, déclare être dûment autorisé à agir
(Nom en caractères d'imprimerie) (Fonction)

aux présentes et certifie que les informations fournies sur ce questionnaire (page 1 à 9) pour la valorisation, selon le cas, d'huiles usagées, de filtres, de contenants ou d'aérosol sont exactes.

Signature _____

Date _____

Activités de valorisation

1. **Indiquez** l'adresse de votre (vos) installation (s) de valorisation.

2. **Décrivez** brièvement les installations & équipements associés aux activités de valorisation.

3. **Décrivez** brièvement les mesures mises en place pour prévenir/limiter les déversements (ex. bassin de rétention ou autre système de confinement, vérification des équipements d'entreposage, absorbants à proximité)

4. Avez-vous des contrats écrits avec vos récupérateurs? Oui Non

Si oui, la quantité reçue pour chaque catégorie (ex. A01 au Québec) est-elle identifiée ?

Oui Non

Combien de temps les contrats sont-ils conservés sur le lieu de réception ? _____

5. Les matières dangereuses que vous valorisez dans le cadre du programme de la SOGHU proviennent-elles en totalité des récupérateurs enregistrés à celle-ci ? Oui Non

6. **Spécifiez** la durée moyenne d'entreposage avant la valorisation?

7. Possédez-vous un ou des permis d'exploitation du ministère de l'environnement?

Oui Non

Numéro de référence

Date d'expiration

8. Possédez-vous un certificat d'autorisation (CA) du ministère de l'environnement? Oui Non

Numéro de référence

Date d'expiration

9. **Précisez** votre couverture d'assurance civile et environnementale.

10. Préparez-vous un registre trimestriel de vos matières dangereuses résiduelles pour le ministère de l'environnement? Oui Non Et un bilan annuel ? Oui Non art. 104

Valorisation énergétique : huiles usagées

1. Quelle est la puissance de l'équipement de combustion? (en **MW**) _____
 Si moins de 3 MW, avez-vous un droit acquis? oui non

2. Spécifier la capacité d'entreposage par site

| <u>Site (s)</u> | <u>Capacité d'entreposage (litres)</u> |
|-----------------|--|
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |

3. Comment vous assurez-vous que la qualité des huiles usagées respecte les normes de brûlage de l'annexe 6 du *Règlement sur les matières dangereuses* ?

4. Les analyses proviennent-elles d'un laboratoire accrédité ? Oui Non

5. Le réservoir d'alimentation et le raccord du réservoir au brûleur sont-ils munis d'un système de prise d'échantillons ? Oui Non

Re-raffinage des huiles usagées

1. Quelle est votre capacité d'entreposage ? _____ kg Nombre de site (s) _____

2. Réalisez-vous un contrôle de la qualité sur les huiles reçues ? Oui Non

Si oui, expliquez brièvement votre programme de contrôle de la qualité.

3. Les analyses proviennent-elles d'un laboratoire accrédité ? Oui Non

4. Exigez-vous des certificats d'analyse de votre ou de vos récupérateurs ? Oui Non

Si oui, à quelle fréquence? _____

5. **Expliquez** brièvement la (les) méthode(s) de re-raffinage des huiles usagées.

6. Quelle est le produit final et son utilisation?

Valorisation des filtres usagés

1. Quelle est votre capacité d'entreposage ? _____ kg Nombre de site (s) _____

2. **Expliquez** brièvement comment s'effectue le suivi des lots de filtres reçus de chaque fournisseur? _____

3. **Expliquez** brièvement la (les) méthode(s) de valorisation des filtres usagés.

4. **Précisez** brièvement la méthode d'échantillonnage et d'analyse des filtres effectuée suite à leur valorisation pour confirmer l'atteinte des critères.

5. Comment les eaux huileuses générées par le processus de valorisation sont-elles gérées/traitées ?

6. Quelle est l'utilisation du produit final et par quelle(s) entreprise(s)?

Valorisation : contenants de plastique

1. Quelle est votre capacité d'entreposage ? _____ kg Nombre de site (s) _____
2. **Expliquez** brièvement comment s'effectue le suivi des lots de contenants de plastique reçus de chaque fournisseur.

3. **Expliquez** brièvement la (les) méthode(s) de valorisation des contenants de plastique.

4. **Précisez** brièvement la méthode d'échantillonnage et d'analyse des contenants de plastique effectuée suite à leur valorisation pour confirmer l'atteinte des critères.

5. Comment les eaux huileuses générées par le processus de valorisation sont-elles gérées/traitées ?

6. Quelle est l'utilisation du produit final et par quelle (s) entreprise (s)

Recyclage de contenants aérosols

1. Quelle est votre capacité d'entreposage ? _____ kg Nombre de site (s) _____

2. **Expliquez** brièvement comment s'effectue le suivi des lots de contenants aérosols reçus de chaque fournisseur?

3. **Expliquez** brièvement la (les) méthode(s) de valorisation des contenants aérosols?

4. **Précisez** brièvement la méthode d'échantillonnage et d'analyse des contenants aérosols effectuée suite à leur valorisation pour confirmer l'atteinte des critères.

5. Comment les eaux huileuses générées par le processus de valorisation sont-elles gérées/traitées ?

6. Quelle est l'utilisation du produit final et par quelle(s) entreprise(s) ?
